

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT
 Meurthe et Moselle
 ARRONDISSEMENT
 Nancy
 CANTON
 Meine-au-Santois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU SANTOIS
Séance du 06 octobre 2022

L'an deux mille vingt deux, le six octobre, à vingt heures trente, le conseil communautaire, convoqué le 29/09/2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison des Animations de Vaudigny, sous la présidence de M. Jérôme KLEIN, Président.

Afférents au conseil communautaire	70
Procurations	7
Votants	47

Date de la convocation

29/09/2022

Date d'affichage

20/10/2022

Objet de la délibération :

**Subvention à la création
 d'entreprises**

N°054/2022

PRÉSENTS : M. VOINOT Etienne ; M. LEGENDRE Jean-Baptiste (suppléant) ; M. LEMOINE Dominique ; M. BOULANGER Jean-Marc ; Mme BELLOT Nicole ; M. ROBERT Jean-Paul ; M. FAYS Xavier ; M. THOUVENIN Ludovic ; M. NOEL Alexandre (suppléant) ; M. TIMON Yann (suppléant) ; M. LAGE Patrick ; M. DEPRUGNEY Eric ; M. MARTIN Michaël ; M. PIERRAT Eric ; Mme THIRION Barbara ; M. KLEIN Jérôme ; Mme SCHLACHTER Marie-Madeleine ; Mr SCHROTZENBERGER Vincent (suppléant) ; M. PEIGNIER Bernard ; Mme PERNOT TREVILLOT Gèneviève ; Mr MOREAU Francis (suppléant) ; Mr BERGÉ Olivier ; Mr BARBEZANT Maurice ; M. DAVILLER Sébastien ; M. GRAEFFLY Patrick ; M. GODFROY Gilbert ; M. MANGIN Jacques ; Mme BACHELET Valérie (suppléante) ; Mme BRETON Clara ; M. GODEY Alain ; Mme DAMIEN Viviane ; M. LECLERC Augustin ; M. XEMAY François ; M. STOLL Vincent ; M. COLIN Stéphane ; M. MOUGENOT Alain ; Mme SCHUBNEL Catherine ; M. MUNGER Georges ; M. GASS Patrick ; M. LAMBINET Didier ; Mme SIRON Marie-France ; M. FRANCOIS Marc et M. ZIMMER Alexandre.

ABSENTS : M. CHIARAVALLI Bruno ; M. PERROTEZ Eric ; M. WEBER Alain ; M. DUBREUCQ Jean-Loup ; Mr VALLANCE Pierre ; M. PARGON Nicolas ; M. BERY Daniel ; Mme MARTIN Patricia ; M. DE MITRY Jean-Hyacinthe ; Mme BRUSSEAU Bénédicte ; M. HENRION Michel ; M. TROTOT Francis ; M. NICOLAS Thierry ; Mme CLEMENT Stéphanie ; Mme THOMAS Bernadette ; M. PEREAUX Rémi et M. TOUSSAINT NOVIANT François.

EXCUSES : Mme MEYER Brigitte ; Mr THOMASSIN Jean-Philippe ; Mme GRILLET Mireille ; M. HENRY Jean-Daniel ; M. JEANDEL Mathieu ; M. SAINT MIHIEL Mathieu ; M. PY François ; M. MARLIER Jean-Marie ; M. PEULTIER Gérard ; Mr CHESINI Romuald ; Mme CLAUDE Dominique ; Mr BRUNNER Gauthier ; M. SALGUEIRO Victor ; M. MAHUT Loïc ; Mme DAVID Julie et Mr HURIET Dominique.

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, M. Patrick GRAEFFLY a été élu secrétaire.

La commission 5 E du 29 juin 2022 propose les subventions à la création d'entreprises suivantes

Envoyé en préfecture le 24/10/2022

Reçu en préfecture le 24/10/2022

Affiché le

ID : 054-200035772-20221006-D054_2022-DE

Entreprise	COMMUNE	détails	ACTIVITE	Création	CCPS
Equi Lodges	Fraisnes en Saintois	logement insolite, dormir auprès des chevaux	chambre d'hôtes	01/04/2019	600 €
ASM Metallerie	Vézélise		menuisier	08/09/2017	900 €
Okabeer	Praye	situé dans le tiers lieu "ma bonne étoile",	brasserie artisanale	01/11/2020	900 €
Métallerie du Saintois	Tantonville	clients 30% particuliers, 60% des contacts proviennent du Saintois, lien avec les monuments historique, projet d'embauches	Serrurerie métallerie feronnerie	24/02/2021	900 €
Bf & Co	Vézélise	magasin ouvert 1x/semaine. Service réduit	Confiserie Chocolatier	Reprise le 04/05/21	900 €
Ma clé des champs	Vézélise	Grande amplitude d'ouverture et diversité des produits	commerce de produits locaux bio	15/07/2021	1 500 €
Boispi Sarl	Houdelmont		menuiserie agencement	17/11/2021	900 €
eirl vautrin mms	Affracourt		plâtrier plaquiste	17/01/2022	900 €
CELC Fermetures	Lemainville	clientèle : particuliers, certification RGE, fournisseur choisi ancrage local	menuiserie pvc et alu + dépannage	01/08/2021	900 €
Electricité Plâtrerie du Saintois	Goviller	clientèle : particuliers, chantiers sur le saintois	électricité et placoplâtre	06/09/2021	900 €

Le dossier de AMS Métallerie est très ancien. La demande a été faite fin 2017, mais le dossier n'était pas complet pour une validation en conseil communautaire en 2019.

En 2020 et 2021 un certain retard dû au Covid a ralenti quelque peu l'étude des dossiers et leur présentation en conseil communautaire.

10 dossiers pour un total de 9 300 €

Le conseil communautaire décide à l'unanimité valider ces subventions.

Acte rendu exécutoire après envoi en
Préfecture

le 06/10/2022

Et Publication ou Notification
Le 06/10/2022



Fait et délibéré à Vaudigny
Le président de la Communauté de Communes
du
PAYS DU SAINTOIS

Jérôme KLEIN,

